Dénat. Passage pour animaux sous la RD 612 inauguré dans le Tarn : la faune va traverser en toute sécurité



Dorénavant, les animaux pourront emprunter la chaussée pour traverser la route. Photo DDM, Marie-Pierre Volle.

<u>L'essentiel</u>: Mercredi, les élus ont inauguré le premier passage pour la petite faune de la RD 612. Un chantier réalisé par le conseil départemental dans le cadre de l'aménagement de la voie.

Voilà une nouvelle qui va contenter amis des bêtes, chasseurs et automobilistes. Désormais, les animaux pourront traverser tranquillement la RD612, sans crainte de se faire renverser.

Dans le cadre des travaux de cette voie reliant Castres à Albi, le conseil départemental vient d'aménager un premier passage pour la petite faune. Situé à Calvignac sur la commune de Dénat, il est inséré dans un ouvrage hydraulique sous la départementale. Une chaussée, pour un montant de 23 938 €, a été réalisée le long du petit cours d'eau formé par les ruissellements.

Ce passage, connu, était encombré par des arbres, des ronces et donc inaccessible. Aujourd'hui dégagé, il peut aussi servir aux bipèdes. En effet, il permet de relier la voie verte sans traverser la nationale, en attendant les futurs aménagements. D'ailleurs, le maire de Dénat compte bien faire éclairer le passage avec un système d'éclairage solaire.

Outre la petite faune, ce tronçon devrait aussi permettre aux chevreuils, aux sangliers de traverser la route sans danger. Mais pas seulement, il ne faut pas oublier les amphibiens souvent victimes la nuit des voitures. Il faudra néanmoins un guidage naturel pour que les animaux apprennent à circuler par-là, rappelle le vice-président du conseil départemental chargé du dossier, Daniel Vialelle.

Cette réalisation a été effectuée en partenariat avec la fédération de chasse. Cette dernière a été mandatée par le conseil départemental pour mener une étude sur l'ensemble de la voie. Objectif : faire cohabiter les espèces présentes et l'infrastructure du coin.

Pour cette dernière l'enjeu est d'avoir des couloirs de circulation autour de cet axe. "Des corridors écologiques". Et ainsi d'éviter de "fractionner les territoires". La fédération a consulté tous les territoires de chasse le long de cette voie pour connaître leurs préconisations. Des recherches de collisions ont également été effectuées.

"Notre volonté est de concilier le développement économique et le développement durable", a conclu le président du conseil départemental, Christophe Ramond.

E.D.

Publié dans La Dépêche le 05/03/2021 à 07:52